

Membres en exercice		: Le 27 Mai 2014 à 20h00 à la Mairie dûment convoqué
. afférents au Conseil	11	: le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de
. en exercice :	11	: Catherine QUEINNEC
. qui ont pris part à la		:
délibération	11	: date de la convocation : 18 mai 2014

**Présents : QUEINNEC Catherine, CHALEIL, Serge, CHARFOULET Nicole, BASSOT Isabelle, CHIGROS Chantal, DELGOVE Bernard, MERLE Elsa, VARGAS Jean-Michel, MOREL Julien, CHAMPEIX Charlène.**  
**Procuration de ARCHER Laurent à Serge CHALEIL**

**Secrétaire de séance : VARGAS Jean-Michel**

**OBJET : TUILAGE SALLE DES FETES**

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'il s'avère nécessaire de prévoir la reprise de la couverture de l'actuelle salle des fêtes.

Les travaux comprendront la fourniture et la pose d'une couverture tuile Huguenot, posée sur double lattelage, la fourniture et la pose de gouttières en zinc, le remplacement du chassis d'accès au toit et la démolition des deux cheminées existantes.

Madame le Maire fait lecture des différents devis.

- RODARY : 25.889€ HT
- CAILLAUD-BOURLEYRE : 19.126,96€ HT
- EURL JAILLET : 19.662€ HT
- N.C.B. : 24.450€HT

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la proposition de l'entreprise CAILLAUD-BOURLEYRE pour un montant de 19126.96€ HT.

en Préfecture le  
et publication le

**Catherine QUEINNEC  
Maire**